

## DECISION

### LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

Vu le dahir n° 1.58.008 du 04 Chaabane 1377 (24 Février 1958) portant statut général de la fonction publique, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret Royal n° 401.67 du 13 Rabia I 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2.10.454 du 20 Di El Keada 1431 (29 Octobre 2010) portant statut particulier du corps interministériel des Rédacteurs, notamment articles 12 et 15;

Vu l'arrêté du Ministre Délégué Auprès du Premier Ministre chargé de la modernisation des secteurs publics n° 1171.11 du 23 Joumada I 1432 (27 Avril 2011), fixant les conditions, procédures et le programme de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Rédacteur de premier grade ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 2455 en date du 08 Mai 2019 portant ouverture de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Rédacteur de premier grade ;

Vu l'avis des examens d'aptitude professionnelle (Exercice 2019), publié aux journaux suivants :

- Al Alam n° 24443 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;
- L'Opinion n° 18875 en date du 04 et 05 Mai 2019;

Vu la décision du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts relative à la nomination du jury n° 3310 en date du 12 Juin 2019 ;

Vu le procès verbal des délibérations du jury sur les résultats de première phase de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Rédacteur de premier grade.

## DECIDE


**Article unique** : La liste des candidats déclarés admissibles à l'épreuve orale de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Rédacteur de premier grade, organisé, **le 16 Juin 2019**, est arrêtée comme suit :

Suite décision d'admissibilité de l'EAP du rédacteur de premier grade, (session du 16/06/2019)

**NOM ET PRENOM ; EFFECTIF (UN : 01)**

**EL CAIDI JAMILA**

---

 Rabat, le

Pour le Ministre de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du Développement  
Rural et des Eaux et Forêts  
Le Directeur des Ressources Humaines (B.O)

Signé : Adil ELOUFIR